



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019



ALLIANCE DES AVOCATS
POUR LES DROITS DE
L'HOMME



SOMMAIRE DU RAPPORT

1/ L'ANNÉE 2019 A L'A.A.D.H

- Restructuration de notre modèle économique

2/ NOS NOUVEAUX MEMBRES ET PARTENAIRES

- De nouveaux cabinets et avocats nous rejoignent
- Nos nouveaux partenaires associatifs

3/ LE TRAITEMENT DES DOSSIERS PRO BONO

4/ NOS FORMATIONS

5/ NOS PROGRAMMES

- Enfance Précarité Zéro
- Femmes violées, femmes de droit

6/ RAPPORT FINANCIER

7/ REMERCIEMENTS



L'ANNÉE 2019 A L'A.A.D.H

L'année 2019 a surtout été marquée par l'intervention d'un prestataire externe de janvier à juin, Valérie Maillard, financé par le dispositif légal d'accompagnement de la ville de Paris qui nous a aidé à nous restructurer en vue de la recherche de financements.

Son regard externe sur l'Alliance nous a conduit à nous professionnaliser, en mettant en place des budgets prévisionnels sur 3 ans en formalisant nos programmes via des fiches, etc.

C'est dans ce contexte que l'AADH a été ensuite retenue pour être accompagnée dès septembre 2019 dans un programme «consolider son modèle économique » porté par le Rameau, l'Adasi et le PIE.

Cette restructuration assez chronophage explique une légère diminution du nombre de requêtes par rapport à 2018.

L'année a également été sous le signe d'une communication plus soutenue sur les réseaux sociaux, corollaire indispensable à la recherche de fonds. Des interviews vidéos de nos ONG Partenaires et de nos avocats membres ont été enregistrées grâce l'intervention bénévole d'un journaliste, Milan Poyet.

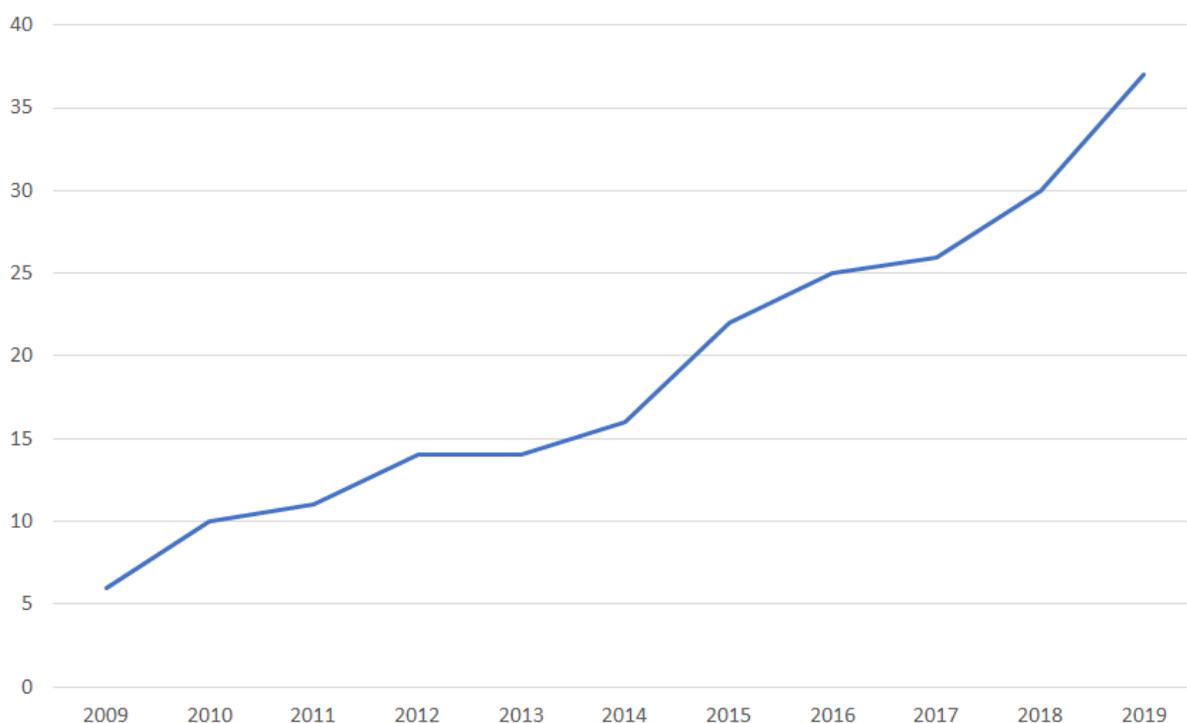
Enfin, le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité que l'AADH sollicite le statut d'administrateur ad hoc en vue d'une renforcement de notre programme "Enfance précarité zéro" en faveur des mineurs non accompagnés.

CABINETS MEMBRES (37) :

Soit une augmentation de **23,33%** du nombre de cabinets d'avocats membres de l'Alliance en 2019.

M2S Avocats
I.Fitzsimons
M.H Huertas
Florence Schlegel
K.Taieb
A.Thomas
Y.Thiam

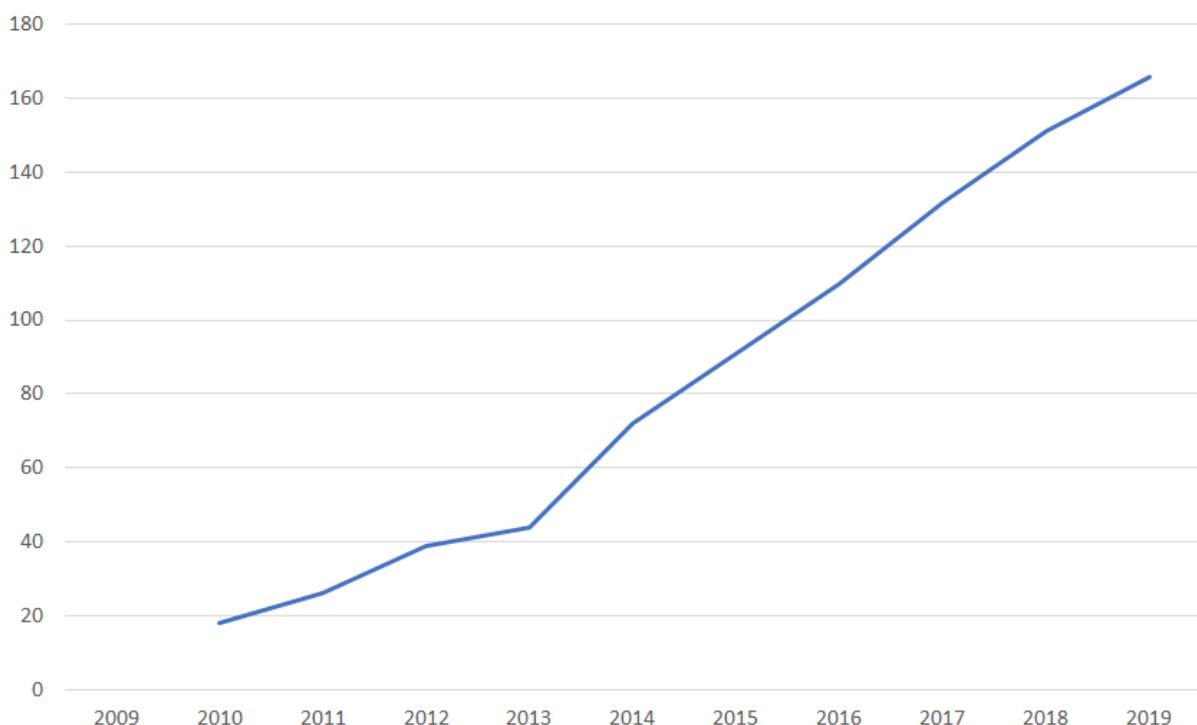
Evolution du nombre de cabinets d'avocats membres



PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

- Fondation Energies pour le Monde
- Plateforme pour une autre PAC
- La Voix des Adoptés
- Clowns sans frontières
- Ovale Citoyen
- IRAM - Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement
- PIMMS
- Article 1
- Accalmie
- Médecins Sans Frontières
- Association internationale d'aide aux victimes d'inceste devenue "Face à l'Inceste"

Evolution du nombre de partenaires associatifs



DOSSIERS PRO BONO

NOS PRESTATIONS :

Assistance en cas de violations des droits humains et des droits de l'enfant :

- Conseils.
- Assistance et représentation en justice des personnes les plus vulnérables (*en particulier des mineurs victimes de traite, de viols et de prostitution*).

Gouvernance associative :

- Soutien juridique lié au fonctionnement et à la gestion interne des associations.

Recherches et études de droit comparé

186 REQUÊTES ENREGISTRÉES SUR L'ANNÉE 2019

Dont:

- **86 dossiers** relatifs aux droits humains
- **93 dossiers** de gouvernance associative (droit social, propriété intellectuelle...)
- 7 dossiers relevant d'autres catégories (recherches juridiques...)

**LES 4 ONGS AYANT
DÉPOSÉ LE PLUS DE
REQUÊTES :**

**EMMAÛS
ACPE
UTOPIA 56
ACCALMIE**

**LES CABINETS
D'AVOCATS AYANT
TRAITÉ LE PLUS DE
DOSSIERS :**

**ANCILE
DECHERT
DENTONS
WHITE & CASE**

NOS FORMATIONS

QUATRE FORMATIONS ONT ÉTÉ DISPENSÉES AU PROFIT DE NOS PARTENAIRES

L'année 2019 aura permis d'assurer gracieusement des formations au profit de représentants d'associations ou de professionnels en contact avec la jeunesse.

Ces formations de grande qualité, qui sont particulièrement appréciées, n'ont été possibles que grâce à une synergie entre nos avocats membres et non membres ainsi que par le concours de la Présidente d'ACPE, A. Le Bigot Macaux. Il est à noter également que l'AADH a démarré la procédure pour être agréée institut de formation et a obtenu un numéro d'enregistrement à cet effet.

- Le droit des contrats - 37 inscrits (23 janvier) - F.Barrière (Skadden).
- Le RGPD - 26 inscrits (17 juin) - C. Hainsdorff, V. Menard (White & Case) et J.Deroulez.
- Les différents modes de rupture des contrats de travail - 17 inscrits (20 septembre) - C.Louyot (Skadden).
- Formation sur la traite avec le concours d'avocats strasbourgeois, de 50 professionnels intervenants auprès des mineurs dans le cadre du programme "Enfance Précarité Zéro" (éducateurs, directeurs de foyers de jeunesse, membres de la CRIP...) - G. Thuan dit Dieudonné, J. Braham (Ancile), A. le Bigot Macaux (Présidente ACPE, COFRADE).

NOS PROGRAMMES



ENFANCE PRECARITÉ ZERO

Programme de défense des mineurs victimes de traite et d'assistance aux mineurs non accompagnés (MNA)

26 avocats volontaires de **15 cabinets d'avocats** membres de l'Alliance sont intervenus pour aider des mineurs.

39 requêtes ont été transmises par **12 ONGs** de terrain : Médecins Sans Frontières, ACPE, Utopia 56, CCEM, Safe Passage, Accalmie, Apprentis d'Auteuil, Paris d'Exil, Education sans Frontières, La Cimade, ECPAT et Ovale Citoyen.

Nos autres activités :

- **Etude de droit comparé** dans 4 pays européens (France, Allemagne, Suède, Espagne) sur "les besoins des mineurs et les moyens d'actions des entreprises privées". Cette étude a été effectuée grâce au concours (1) d'étudiants de cliniques juridiques (Hambourg Bucerius law school, université de Gothenburg, université de Grenoble), (2) d'entreprises (Airbus, BNP), de (3) cabinets d'avocats (Reed Smith, Dechert, DLA Piper) et de (4) clearing houses (Fundacion pro bono Espana). Une synthèse des travaux sera rendue publique lors d'une conférence regroupant étudiants, entreprises et cabinets d'avocats fin 2021.
- **1 formation de 50 professionnels** intervenants auprès des professionnels engagés auprès des mineurs (Foyers de Jeunesse de Strasbourg)

NOS PROGRAMMES

Nos autres activités :

- **2 conférences de sensibilisation** des étudiants en droit à la traite des mineurs non accompagnés (Université de Grenoble et de Lyon).
- **2 cliniques juridiques** (Science Po et Grenoble) ont créé sous la supervision d'avocats des outils (modèles types d'écriture) au profit des avocats.



FEMMES VIOLÉES, FEMMES DE DROITS

Programme de lutte contre l'impunité en République Démocratique du Congo au profit des femmes et enfants victimes de viols de guerre et de violences sexuelles.

CONTEXTE :

L'AADH a été sollicitée par le **Docteur D.Mukwege** (prix Nobel de la Paix 2018) en mai 2019 afin de :

- Procéder à différentes **études de faisabilité**
- **Former** des avocats congolais sur les procédures locales et internationales
- **Accompagner juridiquement** les avocats congolais sur les dossiers de viols de guerre
- **Sensibiliser l'opinion publique** sur les viols de guerre

NOS PROGRAMMES

ACTIVITÉS MENÉES EN 2019 :

- Finalisation de la Convention de partenariat avec la fondation Panzi-RDC (en attente de signature)
- Finalisation des études de faisabilité par deux cliniques juridiques (Aix en Provence et Grenoble)
- Démarrage des travaux avec des étudiants en psychologie de la clinique juridique de l'université de Liège

RAPPORT FINANCIER

A) PRODUITS

Diminution des produits de 18% (113 346 € contre 139 473 € en 2018). Cette diminution des produits s'explique en grande partie par l'organisation en 2018 d'un Gala de Charité ayant généré des bénéfices.

Les principales sources de financement en 2019 : *produits financiers* : 527 € & *produits exceptionnels* 1 906 € et *vente* : 4 790 €



**Cotisations des
avocats**

73 000 €



**Subventions publiques
et privées**

4 500 €



**Cotisations des ONGs
& production vendue**

28 623 €

B) CHARGES

Diminution des charges de 7,71% (114 900 € contre 124 500 € en 2018).

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	4 790	16 788
Achats d'approvisionnement	563	163	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	26 828	38 603	Subventions d'exploitation	4 500	4 047
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits	101 623	96 225
Rémunération du personnel	62 804	62 304	Produits financiers	527	262
Charges sociales	23 094	22 338			
Dotations aux amortissements	1 060	1 060			
Dotations aux provisions					
Autres charges	452				
Charges financières		33			
TOTAL (I)	114 800	124 500	TOTAL (I)	111 441	117 323
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	100		PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	1 906	22 150
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	114 900	124 500	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	113 346	139 473
BENEFICE OU PERTE	(1 554)	14 973			
TOTAL GENERAL	113 346	139 473	TOTAL GENERAL	113 346	139 473

BILAN

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecarts de réévaluation		
- Autres	1 842	1 842			Réserves :		
Immobilisations corporelles	5 023	4 831	192	1 251	- Réserve légale		
Immobilisations financières	2 000		2 000		- Réserves réglementées		
TOTAL I	8 865	6 673	2 192	1 251	- Autres		
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Report à nouveau	52 041	37 218
Marchandises					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(1 554)	14 973
Avances et acomptes versés sur commandes	1 120		1 120		Provisions réglementées		
					TOTAL I	50 488	52 189
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	15 358		15 358	7 250	Dettes		
Autres	1 099		1 099		Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	75 344		75 344	55 652	Fournisseurs et comptes rattachés		31
Caisse	854		854	814	Autres	45 476	12 778
TOTAL II	93 771		93 771	63 716	TOTAL III	45 476	12 809
Charges constatées d'avance (III)				31	Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	102 636	6 673	95 963	64 998	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	95 963	64 998

REMERCIEMENTS

L'Alliance tient à remercier l'ensemble de ses avocats et de ses ONG partenaires pour la confiance qu'ils nous accordent.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des bénévoles qui nous ont apporté leur soutien tout au long de cette année.

Merci également aux collectifs dont fait partie l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme : *La Plateforme des Droits Humains, PILnet, European Pro Bono Alliance.*

Merci au barreau de Lyon et la ville de Paris pour leurs subventions :



Nous remercions également Gilles Collin pour son généreux don et Milan Poyet pour son aide à nous rendre plus visible sur les réseaux.



NOUS CONTACTER :

www.aadh.fr
info@aadh.fr

